## **PROVINCES**

provinces.union@sonapresse.com

## Mouila: campagne de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

Félicien NDONGO Mouila/Gabon

NE délégation de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNL-CEI), conduite par Isidore Mengue – vice-président de ladite commission – a séjourné dernièrement à Mouila, dans la Ngounié. La mission s'invite dans le cadre d'une campagne nationale de lutte contre ce fléau qui mine les différents services de l'administration publique.

Présidée par le préfet du département de la Douya-Onoye, Alphonse Ndeme - en lieu et place de la gouverneure de province -, cette phase de sensibilisation contre la corruption et l'enrichissement illicite s'est déroulé à l'Hôtel de Ville l'enrichissement illicite de Mouila, en présence sont deux maux qui du maire Richard Désiré fragilisent l'État de Mamouaka Mombo, des préfets, sous-préfets, directeurs et chefs de

service provinciaux.

Les exposés qui ont retenu l'attention des uns et des autres portaient sur les "généralités sur le phénomène de la corruption dans le monde, en Afrique et au Gabon", "la déclaration des biens" et "la procédure d'enquête de la commission". L'objectif de cette campagne de sensibilisation étant de rappeler à la connaissance du public cible, en poste dans la province de la Ngounié, ses droits et devoirs en matière de gouvernance des biens publics.

Au final, tous les exposants sont parvenus à un dénominateur commun. Celui démontrant que "la corruption et droit et ralentissent dangereusement la croissance économique



Photo de famille après le séminaire contre l'enrichissement illicite.

du pays". D'où le combat du gouvernement visant à venir à bout de ces deux

plaies. Notons qu'à l'issue de recommandations ont été cette communication faites à l'endroit des agents

pédagogique, des

publics et des opérateurs économiques bénéficiaires des commandes publiques.





Monsieur Lambert-Noël MATHA et enfants, les familles MATHA et SINGATADY, informent parents, amis et connaissances, qu'une messe marquant le 40ème jour du rappel à Dieu de leur regrettée et bien aimée épouse, mère, belle-fille, fille et soeur, Marynella Désirée MATHA née NGANGA SINGATADY, sera dite le jeudi 22 décembre 2022 à 16 heures en l'Eglise Saint Christophe d'Avorbam (Akanda).